



Le Petit Journal

Mai 2021

n° 97

Retrouvez Le Petit Journal sur www.bretoncelles.fr



Rejoignez-nous sur
[Facebook.com/bretoncelles](https://www.facebook.com/bretoncelles)



cocciMarket

☎ **02 37 37 23 93**

HEURES D'OUVERTURE

Mardi-Samedi 8-13h & 15-19h30

Dimanches & jours fériés 8h30-13h



**M. & Mme
Oussibla
Ahmed**

20, Place du Général-de-Gaulle 61110 Bretoncelles

**Alimentation Libre-service - Crémèrie - Fruits et légumes
Viande Libre-service - Idées Cadeaux
Livraison gratuite à domicile**

MENUISERIE
JOURDHEUIL Philippe



BOIS PVC ALU - VOLET ROULANT
PORTE DE GARAGE - PORTAIL
FENETRE - ISOLATION - PLACO
AMENAGEMENT DE COMBLES

06.86.45.03.61 - 02.37.37.25.20

61110 BRETONCELLES

RAPHAEL PEINTURE



02 33 25 98 91 | 06 71 73 54 39

Bueil - Condeau 61110 SABLONS SUR HUISNE



Aux prairies du Perche

Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés, Buffets froids

25 place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles

Tel: 02 37 37 20 14

5 rue des camélias
61290 Neuilly-sur-Eure

Tel: 02 33 83 59 80

Ouvert du mardi au samedi
8h - 13h et 15h - 19h30
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi

Ouvert du mardi au samedi
8h30 - 13h
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi



Vos bouchers Frédéric et Vincent
vous proposent:

- une viande de la région, choisie par leurs soins
 - une charcuterie artisanale souvent récompensée
 - des plats cuisinés
 - des rôtis spéciaux
 - la réalisation de vos buffets froids
 - des colis préparés en boutique
- * boeuf, porc, dinde, poulet de 100€ à 120€
* 2 colis grillades pour l'été



Sommaire:

- p.03 Éditorial.
- p.05 La vie du Conseil.
- p.12 État civil.
- p.13 La vie de la commune.
- p.13 La chapelle Gareau.
- p.14 L'école de la Donnette.
- p.14 Les colis de Pâques.
- p.15 La page Facebook.
- p.16 La vie aux Grands Prés.
- p.18 Mots croisés.
- p.19 La vie culturelle.
- p.19 Halem Théâtre
- p.20 La médiathèque.
- p.22 La vie des associations.
- p.22 Le Club des Loisirs
- p.22 Les Pousses solidaires.
- p.23 L'A.A.C.P.G.
- p.24 B.P.N.
- p.25 La Boule Bretoncelloise.
- p.25 Les P'tits Museaux.
- p.26 L'Amicale des pompiers.
- p.29 Bretoncelles et l'environnement.
- p.29 Incivilités.
- p.30 Le balisage.
- p.32 La commune et la CdC.
- p.33 La pluviométrie.
- p.34 Le marché et les développements.
- p. 37 L'annuaire de la commune.
- p. 38 L'annuaire des associations.
- p.40 Horaires S.N.C.F.
- p.41 Assistantes maternelles.

Le petit Journal:

ADI Bretoncelles

Directeur de la publication :
Daniel Chevé

Rédacteur en chef :
Nelly Slater

Comité de rédaction :
ADI, maire et adjoints.

Impression : Imprim 28

Distribution : Commune de Bretoncelles.

Tirage : 1000 exemplaires.

Photo de couverture : "Les moutons de Céline" NSI.

...la sortie se prépare...

Quand vous lirez ces lignes, nous serons sortis du 3^{ème} confinement et pourtant, **nous sommes contraints d'annuler toutes les manifestations prévues en mai et probablement en juin.**

Est-ce que les scientifiques avaient raison de proposer un confinement en janvier ? Peut-être, ce qui aurait pu éviter d'être privé de sortir aux beaux jours du printemps !

Mais l'heure est à la vaccination pour échapper à ce virus. Notre médecin a commencé le 2 avril dernier. **Un centre de vaccination ouvre fin avril au niveau de la Communauté de communes.** Le Service Départemental d'incendie et de Secours de l'Orne (SDIS) s'organise pour vacciner au plus près des habitants. **La commune enregistre les personnes qui n'ont pas de rendez-vous pour faciliter leurs démarches.**

TOUT est mis en oeuvre pour vacciner tous les administrés : si les élus sont sensibles à ce sujet, le personnel de la mairie, maillon indispensable, s'implique sans compter pour y parvenir.

Depuis le 17 mars 2020, la pandémie a perturbé nos actions et vous lirez dans ce Petit Journal nos motivations pour distribuer un colis pour les anciens tout en privilégiant le commerce local.

Mais la sortie se prépare...

- La commune vient d'acquérir l'ancien magasin de bricolage, après des mois d'incertitude. C'est la future « Maison des associations ». Cette acquisition ouvre de nombreuses portes.
- D'abord le transfert de certaines activités aujourd'hui exercées dans la salle de danse. Les services techniques auront des locaux adaptés pour le fleurissement. Une boîte à livres verra le jour en façade ainsi qu'un panneau d'affichage. Les associations qui le souhaitent auront un placard. Des réflexions sont conduites pour y installer le numérique.
- Ensuite, les locaux ainsi libérés à la mairie offriront suffisamment de surface pour envisager la création d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM).
- Enfin, le transfert du numérique ouvre des possibilités pour rénover la bibliothèque et en faire une superbe médiathèque pour les 20 prochaines années.
- Parallèlement, la commune a confié au syndicat départemental d'électrification (TE61) une étude sur une chaufferie au bois en vue de réduire notre facture énergétique et d'assurer la transition écologique. Cette étude porte sur le chauffage de la médiathèque, de la salle de conférences, de la salle des fêtes, de l'église et de l'épicerie.

Bref, si la pandémie perdure, c'est « Tous unis pour Bretoncelles » que nous préparons l'avenir pour vous et avec vous.



Institut de beauté

Cornaline

4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles

Tél : 02 37 37 24 21

Ouvert les Mardi, Jeudi, Vendredi et samedi
de 10 h à 19 h sans interruption
Sur rendez-vous ou à domicile

GUINOT

Richard BERTHOU

Technicien frigoriste

☎ 06 83 60 00 13

✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service
pompe à chaleur, matériel froid,
climatisation

61110 COULONGES LES SABLONS

C.E Destruction

cedestruction@gmail.com 06.31.78.49.46



8 Rue du Gravier 61110 Verrières



Horaires d'ouverture :

- Lundi / Mercredi / Vendredi : 10h - 13h // 15h30 - 19h
- Samedi : 9h30 - 13h

Centre-bourg de Bretoncelles

Pour nous contacter : 02 37 49 24 30

& JOUR & NUIT TAXIS Charles & Vassard

Liaison aéroport - 8 passagers
Portage de médicaments

11 place du Général-de-Gaulle
61110 CONDÉ-SUR-HUISNE

02 33 73 33 19

contact@ambulances-charles.fr

www.ambulances-charles.fr

Fruits & Légumes
Produits laitiers
Viandes
Pain paysan
Oeufs
Epicerie
Cave
Artisanat



1 Place St Pol 28400 Nogent-le-Rotrou
02 37 37 42 95
mdp.perche@gmail.com
f lechardon28



Mardi & Vendredi
9h-13h / 14h30-19h
Samedi 9h-13h



Pour vos réunions familiales ou
réceptions

La Poulardière

61110 Moutiers au Perche
06 27 84 93 25

www.lapoulardiere.net

Principales décisions du Conseil municipal

Réunion du 12 janvier 2021

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal de novembre 2020 est approuvée

Monsieur le Maire ouvre la séance et souhaite une bonne année 2021 à tous les conseillers municipaux.

MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

La commission d'ouverture des plis s'est réunie et les analyses des offres ont été effectuées par le Cabinet Deschamps. Le tableau des analyses a été transmis avec la note de synthèse.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de statuer quant à la faisabilité de cette opération.

Au regard du montant de cette opération s'élevant à 678 451,64 € HT, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite au projet de construction de la MAM.

AMÉNAGEMENT DE VOIRIE À PLAISANCE

Monsieur le Maire propose

- de recourir à un maître d'œuvre pour la confection des plans d'aménagement de l'entrée de Bretoncelles à Plaisance. Sogéti Ingénierie accepte d'établir les plans pour la somme de 1425 € HT Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.
- de demande de subvention DETR

Mme Guyon Daniel quitte la salle de réunion.

Les travaux d'aménagement de l'entrée de Bretoncelles au niveau de Plaisance consistent à créer une allée piétonne

entre le cimetière et le lotissement sur le côté gauche et à sécuriser les accotements. Il est prévu d'élaguer les haies sur environ 70 m, de buser les fossés, de poser des poteaux bois avec bande réfléchissante pour une impression de rétrécissement de chaussées, et de créer un passage piéton.

Selon les devis obtenus, le coût des travaux s'élève à 34 414,64 € HT, soit 41 297,57 € TTC auxquels il faut ajouter les honoraires de Sogeti Ingénierie d'un montant de 1 425€ HT.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention DETR au plus haut taux pour les travaux d'aménagement de voirie.

Madame Guyon Daniel regagne sa place dans la salle.

Des devis sont demandés pour la reconstruction du mur du cimetière.

NEF DE L'ÉGLISE : DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Le conseil municipal a décidé de procéder à la réfection de la nef de l'Église.

Selon le devis obtenu, le coût des travaux s'élève à 38 000 € (sans TVA).

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention DETR au plus haut taux pour les travaux de réfection de la nef, ce que le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Le montant des 38 000 € ne comprend pas l'échafaudage. Location ou achat, aucune décision n'a été prise.

PERSONNEL COMMUNAL

Suppression d'un poste d'adjoint technique et création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe.

Monsieur le Maire envisage la promotion de M. Christophe Busloup, adjoint technique territorial, au grade d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe. Monsieur le Maire propose la suppression du poste d'adjoint technique et la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe au 1er février 2021, ce que le conseil municipal accepte.

SIAEP LE PAS SAINT LHOMER-LES MENUS : CHANGEMENT DE NOM

Par délibération en date du 6 novembre 2020, le comité syndical du SIAEP a décidé de modifier l'appellation du syndicat en «Perch'EST». Le conseil municipal doit se prononcer sur cette appellation. Il accepte ce nouveau nom à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Locaux vacants : chaque mois, les propriétaires de trois maisons vacantes sont contactés. M. le Maire retrace l'avancée pour chaque dossier.
- Dépôt sauvage de voitures à Jobé : M. le maire a envoyé un procès verbal et a mis en demeure la propriétaire de nettoyer son terrain avant le 31 janvier 2021.
- Vaccination contre la covid 19 : Les pensionnaires de l'EHPAD ont reçu leur premier vaccin.
- Compteur Linky : la direction régionale d'Enedis attire l'attention du public sur le démarchage d'individus mal intentionnés. Des tentatives ont été constatées récemment dans le département de l'Orne. A la suite de l'installation de leur compteur Linky, des particuliers ont été démarchés par des entreprises se faisant passer pour un prestataire mandaté par Enedis afin d'effectuer un contrôle de l'installation. La direction régionale précise qu'elle ne procède à aucune démarche de nature commerciale, que ce soit en direct ou par l'intermédiaire de partenaires.
- **Des colis seront distribués à tous les bretoncellois de 70 ans et plus, à Pâques, pour remplacer le repas des anciens qui ne peut avoir lieu en avril à cause de la crise sanitaire.**

Réunion du 26 février

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 12 janvier 2021 a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour de cette réunion :

- achat de l'immeuble Brico
- les boues de la station d'épuration

ce que le conseil municipal accepte.

ACHAT DE L'IMMEUBLE BRICO

Monsieur le Maire indique qu'il semblerait que M. Berrier ne souhaite plus être acquéreur de l'immeuble Brico Bretoncelles. Monsieur le Maire propose la signature d'un protocole d'accord transactionnel avec M. Berrier :

Objet de la transaction

Ce protocole a pour objet de régler le sort de l'immeuble préempté par la Commune de Bretoncelles à l'occasion de la délibération du 17 juillet 2020 afin qu'elle puisse l'acquérir définitivement auprès du vendeur et en désintéressant M. Bruno BERRIER afin qu'il renonce définitivement à cette acquisition et à la procédure encore en cours au fond devant le Tribunal Administratif de Caen.

Engagement de M. Berrier

Monsieur Bruno BERRIER renonce irrévocablement et définitivement à acquérir l'immeuble sis 11 bis, Rue Lucien David à BRETONCELLES, cadastré section AB n°34.

En conséquence, Monsieur Bruno BERRIER se désiste de la procédure au fond initiée devant le Tribunal Administratif de Caen enregistrée sous le n° 2001583-3 tendant à obtenir l'annulation de la décision de préemption du 17 juillet 2020 outre ses demandes accessoires et renonce en tout état de cause définitivement et irrévocablement au jugement qui pourrait en résulter à défaut que le désistement soit acté par la juridiction saisie.

Engagement de la Commune de Bretoncelles

La Commune de BRETONCELLES renonce irrévocablement et définitivement à réclamer à Monsieur Bruno BERRIER le paiement de l'indemnité de 1 500 € obtenue au titre de l'article L.761-1 du code de justice administrative à l'occasion de l'ordonnance de référé du 28 septembre 2020.

En outre, la Commune de BRETONCELLES versera à Monsieur Bruno BERRIER une indemnité globale, forfaitaire et définitive de 5 000 € en contrepartie des renoncations exposées à l'article 2 qui précède dans le délai de 30 jours suivant la décision du Tribunal Administratif de Caen actant le désistement de la demande de Monsieur Bruno BERRIER.

Désistements d'instances et d'actions

Outre le désistement de l'instance engagée par Monsieur Bruno BERRIER devant le Tribunal Administratif de Caen et ci-avant rappelée, les parties, de façon générale, se désistent de toutes les actions en justice qu'elles pourraient exercer l'une contre l'autre à l'occasion du présent litige.

Transaction - Absence d'action en justice

Il est expressément convenu entre les parties que le présent accord, sous réserve de sa parfaite exécution, constitue entre elles une transaction au sens des articles 2044 et suivants du Code civil, et fait obstacle à l'introduction ou à la poursuite entre les parties d'une action en justice ayant le même objet, conformément aux dispositions de l'article 2052 du Code civil.

Frais

Chacune des parties gardera à sa charge les frais qu'elle a exposés jusqu'à l'établissement de la transaction.

Le conseil municipal décide:

- de renoncer définitivement à réclamer à Monsieur Bruno BERRIER le paiement de l'indemnité de 1 500 € obtenue au titre de l'article L.761-1 du code de justice administrative à l'occasion de l'ordonnance de référé du 28 septembre 2020.
- de verser une indemnité globale, forfaitaire et définitive de 5 000 € en contrepartie des renoncations comme indiqué ci-dessus
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel.

BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION

En raison de la crise sanitaire du covid 19, l'arrêté ministériel du 30 avril 2020 interdit la valorisation des boues liquides. De ce fait, les boues n'ont pas pu être épandues l'été dernier. Les boues doivent subir un traitement d'hygiénisation avant épandage. Le SIACOTEP de Nogent le Rotrou accepte de prendre 150 à 175 m3 de boues pour un coût de 26 € HT le m3. Le transport pourra être assuré par l'entreprise Assainissement André Bertrand pour 25 € le m3. Une subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 30 à 40 % peut être sollicitée.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec le SIACOTEP et à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau au plus haut taux.

BUDGET DE LA COMMUNE

BUDGET GLOBAL

Section de fonctionnement :

Dépenses:	781.433,39 €
Recettes :	1.106.308,75 €
Excédent de fonctionnement:	324.875,36 €

Section d'investissement

Dépenses :	467.513,19 €
Recettes:	464.017,71 €
Déficit d'investissement :	3.495,48 €

Excédent global : 321.379,88 €

BUDGET REGIE EAU

Section de fonctionnement :

Dépenses :	16.152,40 €
Recettes :	185.617,18 €
Excédent de fonctionnement :	69.464,78 €

Section d'investissement :

Dépenses :	27.383,84 €
Recettes :	28.980,82 €
Excédent d'investissement :	1.596,98 €

Excédent global : 71.061,76 €

BUDGET REGIE ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement :

Dépenses :	82.379,37 €
Recettes :	135.155,81 €
Excédent de fonctionnement :	52.776,44 €

Section d'investissement :

Dépenses :	10.866,00 €
Recettes :	76.012,47€
Excédent d'investissement :	65.146,47 €

Excédent global : 117.922,91 €

BUDGET DE LA RESIDENCE DU CLOS DU PERCHE

Section de fonctionnement :

Dépenses :	2.294,76 €
Recette :	101.228,97 €
Excédent de fonctionnement :	98.934,21 €

Section d'investissement :

Dépenses :	278.360,84 €
Recettes :	0,00 €
Déficit d'investissement :	278.360,84 €

Déficit global 179.426,63 €

BUDGET DE LA STATION SERVICE COMMUNALE

Section de fonctionnement :

Dépenses :	529.426,49 €
Recettes :	532.283,33 €
Excédent de fonctionnement :	2857,34 €

Section d'investissement :

Dépenses :	30.980,93 €
Recettes :	54.462,13 €
Excédent d'investissement :	23.481,20 €

Excédent global : 26.338,54 €

Les cinq comptes administratifs 2020 et les comptes de gestion sont adoptés à l'unanimité.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DU PERCHE :****PACTE DE GOUVERNANCE**

Le pacte de gouvernance validé par le Conseil communautaire a été transmis aux conseillers municipaux afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant la réunion. Ce document sera soumis à l'adoption du conseil municipal.

La communauté et ses communes membres sont attachées, à travers ce pacte de gouvernance, à définir et mettre en œuvre une gouvernance qui garantisse la transparence, la représentativité de chaque commune et la recherche de consensus dans le processus décisionnel. Ce pacte est bien entendu à mettre en lien avec le projet de territoire qui sera mis en œuvre courant 2021.

Le pacte de gouvernance fera l'objet d'une révision, si cela s'avère nécessaire, en 2021. Par ailleurs, le présent pacte sera complété si nécessaire par un pacte financier et fiscal. Une délibération future précisera les modalités de concertation pour l'élaboration de ce document.

Monsieur le Maire souligne que ce pacte de gouvernance prévoit la participation de la commune à hauteur de 25 % du montant - déduction faite des aides financières - restant à la charge de la communauté de communes.

Un problème sur la rédaction du document présenté est soulevé : il est noté que la Communauté de Communes exerce en gestion indirecte la compétence voirie. La gestion de la compétence est déléguée à un tiers via des marchés publics.

Le pacte de gouvernance est soumis à l'adoption du conseil municipal. Contre : 15 voix.

PRISE DE COMPÉTENCE MOBILITÉ DE PROXIMITÉ PAR LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

La loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (**ou LOM**) a modifié le cadre juridique de la compétence en matière de mobilité, qui s'appuie sur les intercommunalités et les régions. Elle organise une meilleure coordination des acteurs publics de la mobilité pour proposer une offre de service adaptée et apporter des réponses aux publics les plus vulnérables.

La loi consacre l'organisation de la mobilité en confiant la compétence :

- **à la région**, autorité organisatrice de la mobilité régionale (AOMR), compétente pour tous les services de transport et de mobilité qui dépassent le périmètre d'une autorité organisatrice de la mobilité locale (AOM), et pour les services ferroviaires d'intérêt régional.
- **aux établissements publics de coopération intercommunale** à fiscalité propre, aux syndicats mixtes, ou aux pôles d'équilibre territorial et rural (PETR) lorsque la compétence leur a été préalablement transférée au sens des dispositions de l'article L.1231-1 du code des transports. Ils sont compétents pour tous les services de mobilité inclus dans leurs ressorts territoriaux. Ils ont en charge l'animation locale des acteurs et la mise en place d'une stratégie de mobilité. Ils sont l'échelon de proximité.
- **s'agissant des communautés de communes, pour celles qui n'ont pas déjà pris la compétence, l'ordonnance n°2021-391 du 1er avril 2020 prévoit à son article 9 qu'elles doivent décider, par délibération prise avant le 31 mars 2021, si elles prennent la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité locale. Les communes membres de la communauté de communes ont trois mois, soit jusqu'au 30 juin 2021.**

A défaut de délibération, ou si les communes membres ne confirment pas ce choix par un vote de leur conseil municipal, la compétence sera exercée par la région au 1er juillet 2021. Cela ne remet pas en cause ce qui fonctionne aujourd'hui en matière de transports non urbains et scolaires organisés par la région. En effet, la LOM prévoit que même si la communauté de communes prend la compétence **AOM**, la région continue à organiser les services non urbains et scolaires sur son territoire, y compris ceux intégralement inclus dans le ressort territorial de **l'EPCI**. Ces derniers ne sont transférés à la communauté de communes que si celle-ci en fait expressément la demande.

L'objectif du législateur est de développer une offre de services supplémentaires, et donc de nouveaux services de mobilité au plus près du terrain, que les communautés de communes sont les mieux placées pour mettre en place.

Lorsqu'une communauté de commune prend la compétence AOM, elle reste totalement libre de définir le contenu et le calendrier des services déployés, la loi ne

fixant aucune échéance. Chaque territoire pourra progresser à son rythme.

S'agissant du financement des nouveaux services de mobilité, les communautés de communes AOM pourront mobiliser le versement mobilité, dans la limite du taux maximum fixé par la loi (0.6 % dans le cas général), à condition de mettre en place un service de transport régulier. Elles pourront également bénéficier des aides existantes recensées sur la plateforme www.aides.francemobilités.fr

A défaut de prise de compétence par les communautés de communes, la loi prévoit que la région puisse s'en saisir et arrête ainsi la responsabilité de définir et de développer les services de mobilité de proximité.

Le conseil municipal souhaite que cette compétence soit prise par la Communauté de Communes à l'unanimité.

DEMANDE DE M. WYART, LA GILARDIÈRE

M. Wyart vient d'acquérir une propriété à la Gilardièrre. Il est apparu lors de la transaction immobilière qu'un chemin communal coupe le jardin en deux. Les précédents propriétaires avaient clos le chemin côté route, incluant le dit chemin dans leur propriété. M. Wyart souhaite régulariser cette situation et se porter acquéreur de cette parcelle de chemin.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter la vente de cette parcelle de chemin pour la somme de 10 euros symboliques
- de lancer la procédure d'enquête publique.

Les frais de bornage, d'enquête publique, d'acte et honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES POUR LA POSE DE PYLÔNES ORANGE

Orange a déposé deux déclarations préalables pour la pose de pylônes : un au lieu dit le Paradis et le second au Pré du Moulin Neuf.

Le conseil municipal souhaite qu'une réunion soit organisée avec un représentant d'Orange en vue d'obtenir des explications techniques quant à la desserte de Bretoncelles en matière de téléphonie et de la fibre.

DIVERS :**• Logements vacants**

Un dossier de candidature a été déposé pour le déploiement accéléré du plan national de lutte contre les logements vacants.

• Elections cantonales et régionales les 20 et 27 juin.**• Organisation pour les colis aux plus de 70 ans.**

Préparation le 26 mars, distribution le samedi 27.

• Concours des maisons fleuries :

Il est relancé cette année après avoir été interrompu en 2020 à cause du confinement.

• Commission communication :

Monsieur le Maire propose :

- d'envoyer des articles pour une parution deux fois par mois au journal "Le Perche",
- de mettre à jour le site de la commune existant et de poursuivre la construction d'un nouveau,
- la mise en place d'une page facebook.

Prochaines réunions le 26 mars à 18h30, et le 23 avril, le 28 mai et le 9 juillet à 19h.

Réunion du 26 mars

Approbation du compte rendu du 26 février 2021.

Le compte rendu est adressé aux conseillers municipaux avec la convocation. Il est adopté à l'unanimité.

RÉGIE EAU

Un projet de budget prévisionnel 2021 de la régie eau est adressé aux conseillers municipaux pour 2021. Il s'équilibre ainsi:

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 169.619,00 €

Section d'investissement

Dépenses et recettes : 141.576,00 €

Le Conseil Municipal décide de le voter à l'unanimité.

Les employés communaux procéderont à la réfection du petit bâtiment du Verger. Les investissements inscrits au budget sont les indemnités à verser aux propriétaires et exploitants de parcelles comprises dans le périmètre du captage du Verger et les travaux de protection de ce captage.

RÉGIE ASSAINISSEMENT

Un projet de budget prévisionnel 2021 de la régie assainissement est adressé aux conseillers municipaux pour 2021. Il s'équilibre ainsi:

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 140.142,00 €

Section d'investissement

Dépenses et recettes : 97.739,00 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de le voter. Les crédits prévus en investissement permettront de réaliser les travaux à la Résidence la Donnette.

BUDGET 2021 DE LA COMMUNE :**Vote des subventions aux associations**

Un état récapitulatif des subventions est remis aux conseillers municipaux afin qu'il puisse être procédé au vote des subventions aux associations pour l'année 2021.

Le tableau récapitulatif est annexé au présent compte rendu. (Annexe 1)

Investissements 2021**Réfection du mur du cimetière :**

Trois devis ont été reçus pour la réfection du mur. Ils sont présentés. Le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise Vergnaud d'un montant de 36 944,66 € TTC.

Achat de matériels :

Il est nécessaire de remplacer le broyeur de la Commune. M. le Maire présente le devis obtenu de Perche Loisel. Il s'élève à 8700 € TTC. Le conseil municipal décide d'accepter cette proposition.

Les principales dépenses d'investissement sont :

l'achat du Brico avec réalisation de travaux
154.000 €
l'aménagement de Plaisance et mur cimetière
110.007 €
la MAM
26.678 €
l'Espace Abbé Fret
30.000 €
l'achat de matériels
36.243 €
l'effacement de réseaux
45.869 €
la réfection de la nef de l'église
38.000 €

Section d'investissement

Dépenses et recettes : 662 412.76 €

Résidence du Clos du Perche : suppression du règlement du lotissement

Monsieur le Maire informe que le règlement actuel du lotissement comporte des anomalies et est trop contraignant, empêchant la vente des lots. La vente du lot n° 15 n'a pas été concrétisée car le pétitionnaire n'a pas pu obtenir le permis de construire. Si le règlement est supprimé, le lotissement sera soumis aux règles du PLUI.

Monsieur le Maire propose de supprimer le règlement du lotissement. Les propriétaires des lots 7 et 8 seront contactés pour d'obtenir leur accord afin de supprimer le règlement du lotissement.

VOTE DU BUDGET 2021

Un projet de budget prévisionnel 2021 de la Commune est adressé aux conseillers municipaux pour 2021. Il s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement	
Dépenses et recettes :	1.289.394 €
Section d'investissement	
Dépenses et recettes :	581.791 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter le budget primitif de la Commune

Station service communale :

Monsieur le Maire présente le projet de budget de la station service qui s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement	
Dépenses et recettes	789.974 €
Section d'investissement	
Dépenses et recettes	57.692 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter budget de la station service.

Le prix coûtant sera appliqué le jour du marché aux fleurs.

Budget du Clos du Perche :

Le projet de budget est présenté aux conseillers municipaux.

Section de fonctionnement	
Dépenses et recettes :	505 880.24 €

DIVERS

- **Orange** : Malgré les différentes relances, M. le Maire n'a pas obtenu de rendez-vous pour l'implantation des antennes et la couverture de Bretoncelles.

Un courrier sera adressé au Conseil Départemental pour se plaindre du manque de réseau.

- **Sécurisation de la Rue Henri Levier près des écoles** : la commission sécurité et la commission scolaire se réuniront pour trouver des solutions : les véhicules roulent vite et risquent des accidents; il y a aussi des problèmes de stationnement.
- **Le marché de producteurs** : il se tiendra tous les samedis matin place de l'église. Un arrêté interdira la circulation et une déviation sera mise en place. La gratuité pour les exposants est effective au premier mai.
- **Projet de Résidence seniors** : 25 réponses ont été obtenues.
- **Immeuble Brico** : signature de l'acte de vente le 26 mars.
- **TE 61** : la chaufferie bois semble réalisable pour la salle des fêtes, l'épicerie, son logement et l'espace abbé Fret. Par contre, ce serait plus difficile pour l'église.
- **Colis de Pâques** : le coût total est de 7634.68 €.

Annexe (1)

A.A.C.P.G	300
A.B.E.L.	150
A.P.E.	1400
ASS ASP Perche	20
B.P.N.	1200
Badminton	1300
Bille de Clown	1800
Boule Bretoncelloise	300
Cercle Généalogique	50
Chorale P. Rémalard	150
Club de Loisirs	0
Collège Paul Harel piscine	70
Croqueurs de pommes	70
Etrier de Bretoncelles	800
Etudiants lycée	200
FDGDON	410
Fondation du patrimoine	120
GV/FFB	150
gymnastique d'entretien	150
Halem Théâtre	1000
judo	40
La Pélerine	300
les Perchés du Art Tae	860
Les Pousses Solidaires	400
Les restos du cœur	250
Plumes et Talents	500
Pongiste Cœur du P.	1000
Prévention routière	30
Séjours scolaires	200
SOS Les P'tits Museaux	200
UNSS C. P. Harel ass. Sport.	105

RAPPEL ÉTAT CIVIL

LE RGPD

**(RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR
LA PROTECTION DES DONNÉES)**
stipule que:
« La tenue du registre de l'état civil est
une obligation légale.
Mais les données enregistrées
ne peuvent pas
être utilisées par les élus municipaux. »
Dorénavant
mariages, naissances et décès,
ne pourront donc plus être publiés
dans le Petit Journal.



Chapelle Gareau : une restauration justifiée

Pourquoi faut-il restaurer la chapelle Gareau ?

Jacques Gareau, maire de Bretoncelles depuis le 9 juin 1855, décède dans l'exercice de ses fonctions le 2 octobre 1859 à l'âge de 63 ans. Sa veuve, Claire Malin, décide d'ériger cette chapelle qui abritera sa famille et celle de son mari. Aujourd'hui, **la chapelle est aussi l'ossuaire de la commune et abrite de ce fait les dépouilles provenant des tombes qui sont relevées.** Cela ne suffit pas à engager une restauration !

Mais Jacques Gareau, malgré un mandat relativement court, a été **l'un des maires les plus actifs pour le développement économique de notre village, et le testament de sa veuve, Claire Malin, entrainera un véritable tournant dans la vie de la commune.**

En effet, le testament olographe de Claire Malin, en date du 26 mai 1863, déposé le 18 avril 1865, accorde

- 3 000 francs pour réparer l'église,
- 2 000 francs pour les pauvres de la commune,
- 30 000 francs à la commune pour y construire la mairie et les deux écoles (filles et garçons), sommes impressionnantes à l'époque,
- des parcelles de terrain,
- sa maison et ses meubles,
- une rente sur l'Etat de 2 000 frs pour fonder un hospice qui deviendra un hopital sur autorisation du préfet,
- divers meubles et le portrait de son mari.

Au cours de son mandat, Jacques Gareau, notaire de son métier, aura le souci permanent de l'intérêt général pour assurer un avenir à notre commune. On lui doit :

- **L'inauguration de la gare de Bretoncelles** qui sera son leitmotiv dans le développement du village.
- **le développement du marché du jeudi, en lien avec les trains.** Le marché prendra une si grande importance qu'il faut étendre son implantation sur le terrain l'ancien cimetière.
- **Le réseau routier est entièrement revu sous sa gouvernance** pour favoriser l'accès à la gare. A l'époque, on parle de chemins de grande vicinalisation, l'équivalent des routes départementales d'aujourd'hui. Il obtiendra la création d'une route de Bretoncelles à Rémalard, de Bretoncelles à la Madeleine et la refonte de la route vers La Loupe.
- Enfin, c'est en 1858 qu'est créée la fête de la St Pierre.

Donc, la question ne se pose pas s'il faut restaurer cette chapelle.

Dans l'urgence, la municipalité a décidé de la mettre hors d'eau dans un premier temps.

Maintenant, il convient de s'adresser à un expert pour connaître les travaux à réaliser, d'en connaître le coût et de faire un appel à dons, car sans eux rien n'est possible.

Daniel Chevée, maire de Bretoncelles



Ecole de la Donnette

L'enseignement à l'heure...
...des sciences,
des mathématiques
et du français,
à travers les contes, les travaux pratiques
et le travail de groupe !

Les enfants nous racontent...

Une année de contes

On a lu des contes.

On a lu la ballade de Mulan, le chacal et le chameau, ce sont des contes d'Asie.

On a lu aussi des contes d'Afrique, des contes d'Amérique, des contes d'Europe
et des contes d'Océanie. On a bien aimé les contes.

Ambre, Laura et Kayron.

Le multigolf

Le multigolf c'est un sport. La règle du jeu est simple : il faut mettre la balle dans le cerceau. Il faut lancer la balle le moins de fois possible. Il faut lancer la balle loin.

Kaïs, Zoé et Erwan.

La semaine des mathématiques (15 au 21 mars 2021)

C'était la semaine des maths.

On a fait beaucoup de maths et on a protégé la planète en faisant un escape game. Il fallait trouver la solution des énigmes pour sauver la nature et les animaux.

Jawad et Shelynn.

Colis de Pâques

Le repas des anciens prévu au mois d'avril n'a pu avoir lieu à cause de la pandémie, au regret de tous. Il faut bien s'adapter : donc le conseil municipal a décidé de le remplacer par des colis. Ils contenaient des denrées achetées auprès de nos commerçants et producteurs locaux. ils ont été préparés et distribués par les élus. Ce fut pour eux un plaisir de rencontrer et d'échanger avec nos anciens, même si ce ne fut que brièvement vu la crise sanitaire.

ADOPTE UN ARBRE



L'ÉCOLE DE BRETONNELLES PROPOSE
AUX HABITANTS
MAPPOMIER DANS
SI VOUS VOULEZ
TÉLÉPHONER À L'





Bretoncelles

@bretoncelles - Organisme gouvernemental

Déjà abonné(e)

Accueil À propos Plus ▾

J'aime déjà

Message

🔍

⋮



REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ FACEBOOK DE NOTRE BEAU VILLAGE !

UNE PAGE FACEBOOK POUR BRETONCELLES !

Vous l'avez peut-être remarqué, depuis quelques semaines notre village est présent sur Facebook. Poussés par deux bretoncellois, Philippe et Fabien, qui ont rejoint la commission communication, nous avons décidé de sauter le pas et d'investir ce nouveau territoire de communication.

Pourquoi ?

La création ainsi que l'animation de cette page répondent à deux objectifs :

- faire rayonner notre beau village au-delà de nos frontières, et
- élargir nos moyens de communication pour toucher le plus grand nombre d'habitants.

Nous y publierons des reportages sur la vie du village, comme par exemple sur le lancement du nouveau marché, et mettrons en avant les commerçants, artisans et associations qui au travers de leurs actions du quotidien contribuent à la qualité de vie et au rayonnement économique de notre commune. Nous y relayerons également les informations publiées sur le site internet et Panneau Pocket.

Cette page facebook, nous souhaitons qu'elle soit aussi la vôtre.

Nous avons hâte de recevoir vos propositions d'informations et de contenus à partager.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux. N'hésitez pas à en parler à "vos amis"!

<https://facebook.com/bretoncelles>



La vie continue aux Grands Prés !

Depuis un an, notre vie à tous a changé. La pandémie complique nos rapports humains. Néanmoins, à l'Ehpad des Grands Prés, notre vie collective et interne se poursuit.

Des mesures sanitaires et de distanciation sont bien évidemment mises en place, mais sans pour autant empêcher les temps d'animation.

Car ne l'oublions pas, la maison de retraite est un lieu de vie collective autour du soin et de la vie sociale.

- **Les visites des proches sont organisées sous forme de rendez-vous dans un lieu dédié et décoré avec soin, pour rendre ces instants privilégiés.**
- Le lien avec les familles est maintenu et favorisé et ce, depuis le début de la crise sanitaire. La salle de restauration est réaménagée avec plus de tables afin de maintenir les repas en commun.
- Aucun renfort de personnel malgré l'augmentation des tâches, mais toute l'équipe fait front, l'entraide est de mise et la conscience professionnelle sans relâche.

C'est d'ailleurs dans la joie que nous avons célébré les fêtes de fin d'année.

Des réveillons et repas de qualité, décoration festive et tenue de soirée.

Des animations spéciales autour de la médiation animale, un après-midi au son de l'accordéon, et la visite du Père Noël plein d'humour et d'émotion ont ponctué le mois de décembre.



Les projets continuent de se mettre en place, notamment avec l'organisation de l'Unité Protégée. Des soignants formés aux pathologies de type Alzheimer, à l'animation vie-quotidienne, à la prise en soin individualisée. L'aménagement du jardin thérapeutique est en cours d'élaboration. En raison de la crise sanitaire, notre voyage à Center-Parc est cette année encore annulé. Nous prévoyons donc d'autres animations spéciales pour le remplacer.

En ce qui concerne la campagne de vaccination, nos résidents ont pu bénéficier des premiers vaccins dès janvier, grâce au statut d'établissement pilote de notre établissement.

Les beaux jours s'installent, nous profitons avec plaisir de la nature qui s'éveille. Certains résidents partent en visite dans leurs familles. Nous espérons un beau printemps suivi d'un bel été, pour nous installer dans notre parc arboré et privilégier les animations en extérieur.

En effet, la vie continue à la Maison de Retraite Les Grands Prés !

Mme Sangalli - animatrice



Le 1er réseau d'Aide et de Services à la personne

recrute du personnel en CDD/CDI
sur le territoire de Rémalard



ASSISTANT(E) DE VIE

ENTRETIEN DU LOGEMENT

GARDE D'ENFANTS

Dynamique et motivé(e) ? Alors n'hésitez pas à nous
transmettre votre candidature pour intégrer notre équipe
d'aides à domicile.

Contactez l'agence de Rémalard :

27 Rue de la Tuilerie

61110 Dorceau

02 33 25 99 92

Ou directement sur notre site internet :

www.una61.fr



Mr REBRAY Stéphane
ENTRETIENS PARCS ET JARDINS

15 rue Madeleine Bigot
61110 Condé Sur Huisne

02-33-73-08-21
06-22-39-41-47

TOUS TRAVAUX
AGRICILES

Du semis à la récolte

E.T.A.
du Perche

Elagage
Débroussaillage
Taille douce
Etc ...

Florent ZAMBO

La Chasseguaise

61110 BRETONCELLES

etaduperche@laposte.net

06 77 95 22 41



FRET Yannick

Artisan



ENTRETIEN ESPACES VERTS
TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET
AUTRES PETITS TRAVAUX

Tél : 06 32 11 79 09

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles

Pascal Pommeret

Cordonnerie - Clés
Tampons - Imprimerie
Plaque auto-moto.
Réparation *Paraboot*

Centre Commercial de l'Espérance

28400 Nogent le Rotrou

Tél : 02 37 52 08 70



FERME DE LA DUFFETIÈRE



VENTE DIRECTE À LA FERME

COLIS DE VIANDE BOVINE DE RACE SALERS
LÉGUMES SECS - HUILE DE COLZA

06 48 09 99 24

 thelem
assurances

Gaëlle Thebault
Agent Général

Téléphone : 06 98 18 04 21

Fixe : 02 37 36 04 45

Assurances Particuliers, Professionnelles, Agricoles

Numéro d'orias : 19003585

Numéro Siret : 85157734600022

MOTS

CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3				■		■				
4						■				
5					■		■			■
6		■							■	
7									■	
8				■		■		■		
9						■				
10		■	■							

Horizontalement

1. On dit aussi « vernal », en botanique notamment.
2. Qui peut nous conduire à une mort douce.
3. Poulie à gorge. Vendue en pharmacie accolée à teinture.
4. Un peu folle. Venues au monde.
5. Enfilée comme celle du roi Dagobert. Symbole chimique.
6. En musique intervalle de 4 degrés.
7. Outil du maçon.
8. Poisson d'eau douce. Entre la et do.
9. Refuge paradisiaque. La première partie d'une pharmacie au Canada.
10. Erable ornemental.

Verticalement

- A. On dit qu'elle n'est pas de ce monde.
- B. Bousculade. Sigle du nom officiel d'un pays voisin.
- C. Caractères d'imprimerie.
- D. Initiales d'un écrivain turc (1902-1963) auteur de « C'est un dur métier que l'exil ». Traversée par un sentiment très fort. Dans le vent.
- E. Elle protège l'oreiller. Elle protège le matelas
- F. Espace ? Durée ? de temps légal. Sigle d'un médecin spécialiste.
- G. De petite taille. Difficile (adj.)
- H. Herbes aquatiques. Sur les cartes routières.
- I. Canard marin. Point cardinal.
- J. Brames (verbe). Réfrigérateur (fam.)

SOLUTIONS P. 39

SARL GARAGE LABBE
 2 Z.A. la croix des chênes
 61110 Bretoncelles
02 37 29 02 43
ENTRETIENS
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Conter
Fleurettes
 Artisan fleuriste
 Cadeaux
 13, place du Général de Gaulle
 61110 BRETONCELLES
02 37 37 07 16



Saison Culturelle

Nous espérons vous retrouver nombreux en Septembre
aux soirées cinéma et spectacles.

Au mois de juin, nous proposerons à la municipalité une nouvelle programmation pour la saison 2021/2022. Bien sûr, nous comptons sur le fait que la vaccination aura fait ses preuves et que nous pourrons organiser à nouveau nos rendez-vous en toute sérénité.

Aussi, grâce au partenariat en tripartite que nous avons avec la Ligue de l'Enseignement et le soutien de la mairie, c'est maintenant une vraie programmation cinématographique qui sera proposée. Nous aurons la chance de projeter des films quasiment au moment de leur sortie nationale dans les salles fixes, et ce pour 2 séances à chaque fois : une séance jeune public en fin d'après-midi et une séance tout public en soirée.

Ainsi, les plus jeunes développeront peut être le goût du cinéma et s'y déplaceront de leur propre gré en grandissant.

Les spectacles, que nous choisissons pour vous et qui sont toujours des spectacles de qualité, musicaux, humoristiques, esthétiques ou encore classiques, seront sûrement ceux que nous attendions déjà cette saison : la pièce à suspense "Piège pour un homme seul", dernier projet d'Alfred Hitchcock, puis Agnès Pat, chanteuse et humoriste pleine d'énergie, et surtout les Divalala, stars des plateaux, pour leur tout nouveau spectacle programmé cet été à Avignon.

Votre salle des fêtes est devenue, nous espérons pour de nombreuses années, un véritable cinéma et un réel lieu de spectacle. Nous vous y accueillerons en musique, en chansons et en boissons.

De nouveaux panneaux de communication vous renseigneront au fur et à mesure des films et des spectacles. Nous vous donnons donc rendez-vous en septembre 2021.

D'ici là, vous pouvez nous rejoindre sur la page **Facebook** "Théâtre à Bretoncelles"

ou être informés sur le **site de la mairie**,

et pour connaître toutes les activités de la compagnie sur l'Orne, la Normandie et autre, **suivez-nous sur la page Facebook "HALEM" ou consultez le site www.halemtheatre.com.**

Au plaisir.

Erwan pour la Cie Halem.



Festival International de films courts sur la jeunesse :

Le grand rendez-vous de l'été !

45 films en compétition, 30 pays représentés, 6 prix décernés, animations ateliers cinéma pour tous ...





La médiathèque vous propose une permanence généalogique assurée par Yveline Renoult

Le jeudi matin de 9h à 12h.

Sur Rendez-vous les autres jours.

Pour plus de renseignements,

contacter la médiathèque de Bretoncelles :

biblio@bretoncelles.fr ou au 02-37-37-25-27



Yveline, pouvez-vous vous présenter ?

Arrivée à Bretoncelles depuis deux ans. Je connaissais déjà le centre de généalogie de l'Espace Abbé Fret depuis plusieurs années. Je me suis proposée pour assurer des permanences. Mon but est de conseiller et de permettre aux personnes intéressées de commencer leur généalogie.

En quoi consiste la généalogie ?

La généalogie ne sert pas qu'à retrouver des noms d'ancêtres mais permet aussi de s'intéresser à l'histoire de la famille, des villages et même de la France.

Pourquoi êtes-vous passionnée par la généalogie ?

Féru de généalogie, mon beau-père, habitant de Moutiers-au-Perche, m'a transmis ses connaissances.

Les enfants peuvent-ils venir s'initier à la généalogie ?

Oui, ils sont les bienvenus.

La médiathèque est partenaire avec le Centre Généalogique de l'Orne et du Perche. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter leur page internet : <https://www.orne-perche.org/>



La médiathèque

vous propose une plateforme de cours en ligne
SKILLEOS

en partenariat avec la Médiathèque Départementale
de l'Orne.

N'hésitez pas à prendre contact avec la
médiathèque au 02-37-37-25-27 ou
biblio@bretoncelles.fr

La médiathèque de Bretoncelles vous propose un « été du crime »



A partir du 3 juillet, deux expositions, en partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Orne, seront à découvrir à l'Espace Abbé Fret :

- « Les héros du polar à travers le monde »

Tour du monde des héros de polar dans le roman et la bande-dessinée pour découvrir ou redécouvrir des personnages complexes dans un genre riche et varié.

Ainsi qu'une exposition interactive

- « Qui a refroidi Lemaure ».

Venez résoudre l'enquête, seul ou en famille, à l'aide d'une tablette numérique (fournie).

De nombreuses animations gratuites vous seront proposées en juillet et en août pour les petits et les grands.

Le programme complet sera dévoilé dans les prochaines semaines. Retrouvez toutes les informations concernant notre programmation sur l'application **PanneauPocket** et les **panneaux d'affichages de la médiathèque**.

**Skilleos propose plus de 1000 cours en ligne
dans de nombreux domaines:**

...des cours de langues, bureautique, sport et bien-être,
loisirs et loisirs créatifs, code de la route...

que vous pouvez suivre directement chez vous.





Club de Loisirs de Bretoncelles

Mairie de Bretoncelles,

Présidente : Bernadette CHEVÉE

Téléphone : 06 75 52 00 67

Email : clrbretoncelles@gmail.com

Site : <https://www.clubdeloisirsbretoncelles.fr>

Déjà quatre mois depuis la dernière parution du Petit Journal et notre association est toujours à l'arrêt !

Soyons positifs, la reprise est au bout du tunnel...

Notre association en partenariat avec l'association Bretoncelles Patrimoine et Nature a participé à la plantation d'une oseraie de 200 m², dans l'Espace Naturel Sensible sur le site des Grands Prés à Bretoncelles le 15 décembre 2020.

Je remercie les participants. La future récolte de cet osier contribuera à la pérennité de l'activité vannerie du Club.



Protégez-vous et continuez à prendre soin de vous et de vos proches, familles, amis et voisins.

La présidente

Bernadette CHEVÉE

Les pousses
solidaires

Pour contribuer
à la transition écologique de

BRETONCELLES

Compost, composter, composteur !

L'association des Pousses Solidaires, s'associe au Smirtom

pour la distribution

de composteurs sur la commune de Bretoncelles.

Qu'est-ce que composter ?

C'est laisser se décomposer naturellement les déchets verts du jardin ou de la cuisine. Il faut compter entre 6 mois et 1 an pour que les lombrics à l'aide des micro-organismes (bactérie, levures, champignons...) les dégradent.

Composter, c'est faire un geste pour l'environnement qui permet de :

- Revaloriser les déchets végétaux en un engrais organique qui va constituer un terreau fertile.
- Revaloriser des déchets riches en carbone : papier (sans encre toxique), carton, ...
- Eviter l'utilisation de produits tels que les engrais et autres produits industriels en apportant naturellement l'azote et le carbone nécessaires au bon développement des plantes.

Vous pouvez mettre un composteur dans votre jardin ou bien profiter prochainement du composteur qui sera installé à l'entrée du terrain du jardin associatif. Vous pouvez aussi simplement réserver un petit coin dans votre jardin et y faire un tas. La décomposition sera un peu plus longue.

La présidente,
Gaelle Desgortes



Honneur à la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France, pour la paix dans différentes parties du monde et la lutte contre le terrorisme

La première commémoration de l'année, marquant le 59ème anniversaire du cessez-le-feu en Afrique du Nord, s'est déroulée le 19 mars.

C'était une journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Conformément aux mesures sanitaires en vigueur, seuls six participants étaient présents au monument aux morts : M. le Maire, deux adjoints ainsi que le président et deux porte-drapeaux de l'association des anciens combattants et victimes de guerre de Bretoncelles (AACPG).

Après la lecture des textes officiels, deux gerbes ont été déposées devant le monument aux morts par M. le Maire de Bretoncelles et par le président de l'AACPG. Une minute de silence a été observée, suivie du chant de l'hymne national par l'ensemble des participants.



La prochaine commémoration est prévue, comme chaque année, le 08 mai.

Celle-ci commémore l'armistice du 08 mai 1945, mettant fin à la seconde guerre mondiale. Pour l'organiser, nous nous adapterons, une fois de plus, aux décisions du gouvernement.

Pour rappel, notre association a pour but essentiel le devoir de perpétuer le souvenir du sacrifice de toutes celles et tous ceux qui ont donné leur vie au cours des différents conflits, pour que notre pays reste libre, mais aussi pour le rétablissement de la paix dans différents pays du monde et la lutte contre le terrorisme.

Ils méritent tous notre profond respect.

C'est pourquoi nous honorons leur mémoire à l'occasion des différentes commémorations annuelles.

- Pour adhérer à l'**AACPG**, il n'est point besoin d'être ancien combattant ou militaire. Que vous soyez jeune ou ancien, homme ou femme, animé du désir de perpétuer le souvenir, vous pouvez nous rejoindre par votre adhésion.
- Nous cherchons toujours des renseignements sur ceux qui reposent dans le carré militaire du cimetière. Si vous êtes proches de ces défunts ou que vous avez des informations à nous communiquer, n'hésitez pas à nous contacter. Merci d'avance.

Contact par mail : aacpg.bretoncelles@gmail.com

Téléphone : 06 28 28 64 69

Le président
Pascal Georges



Pongistes coeur du Perche

Venez nous rejoindre pour taper la balle en toute convivialité en loisir ou en compétition.

Nous avons 2 équipes qui évoluent en championnat départemental ainsi que certains joueurs qui jouent en championnat en individuel.

**Nos entraînements se déroulent au gymnase,
le mercredi de 16h à 18h
le jeudi de 18h à 20h
le samedi 16h à 18h.**

N'hésitez pas à nous contacter

Julien Lecomte : 0631317335
Sonia Lecomte : 0643923923
Daniel Secrétain : 0689829069



Bretoncelles, Patrimoine & Nature

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LES CHEMINS DE RANDONNÉES

Amoureux de la Nature, randonneurs, promeneurs, c'est pour vous.

Vous n'avez pas moins de 8 circuits différents sur notre belle commune :

- **Le Petit Houx du Parc** : 5 km - 1 h 30.
- **Sur les Ponts de la Corbionne** : 7 km - 2 h.
- **Les chaudrons de la Doudannerie** : 8 km - 2 h 15.
- **La Marche de l'Ecrevisse** : 10 km - 2 h 45.
- **Les Bruyères du Noyer** : 12 km - 3 h 30.
- **Les Doves du Grand Cumont** : 14 km - 4 h 15.
- **La butte du château** : 15,5 km - 4 h 30 (nous avons négocié avec la CDC l'installation d'une table de pique-nique qui sera installée prochainement ; merci à eux).
- **La Boucle des Trois moulins** : 26 km - 7 h.

Pour que ces chemins que l'on aime tant soient appréciés, le Parc Naturel du Perche (et les acteurs locaux : bénévoles de BPN, Commune, etc..) veillent à maintenir une qualité optimale de nos chers chemins.

C'est pourquoi, dès le lundi 22 mars, Bretoncelles a été la première commune à mettre en place cette nouvelle signalétique.

La qualité de cette offre passe par un entretien régulier des chemins ainsi qu'une vérification régulière du balisage (voir article p.30).

Toute l'équipe masquée (bénévoles de BPN, élus et la société Julien et Legault de Rémalard) a arpenté les chemins pour installer 22 poteaux et 38 flèches.

Nos bénévoles étaient équipés du matériel indispensable pour la fixation des lames (mètre, perceuse, gabarit...) : tout cela sous l'œil de notre experte, Monique Peisey, notre référente auprès de la CDC.

Plus d'informations sur notre site Internet : bretoncelles-patrimoine-nature.fr et sur Facebook : [Bretoncellespn](https://www.facebook.com/Bretoncellespn)

Nos prochains rendez-vous programmés à ce jour :

19 juin : assemblée générale à la salle des fêtes à 10 h

1er aout : calvaire de la Régeolière, apéritif offert par BPN, suivi d'un pique-nique sorti du panier. Nous serons accueillis par Xavier et Georges. Pour ceux qui le souhaitent, à 10h la messe paroissiale en plein air sera célébrée par le père Hébert.

L'après-midi, une promenade pourra être organisée pour les plus courageux..

La présidente:
Nicole Aurillon
tel : 06 87 41 02 44





La Boule Bretoncelloise

Mairie de Bretoncelles61110

Bonjour à tous

Les membres du bureau de "LA BOULE BRETONCELLOISE" se sont réunis Mercredi le 24 Février 2021 afin d'envisager les manifestations à venir en 2021, dans la mesure du possible.

De cette réunion, un programme provisionnel a été établi sous réserve.

En tant que président de "LA BOULE BRETONCELLOISE", je vous informe que

L'Assemblée Générale ordinaire du club pourrait se tenir le 31 Juillet 2021

à la Salle des Fêtes de Bretoncelles

si la situation sanitaire liée au COVID 19 nous le permet, et dans le respect du protocole sanitaire.

Toujours en respectant les règles de sécurités sanitaires, et suivant les autorisations préfectorales à cette date,

un barbecue et un concours interne

pourraient être envisagés courant septembre 2021.

- Pour 2021, la cotisation au club de "LA BOULE BRETONCELLOISE" est renouvelée gratuitement pour les adhérents ayant pris leur carte en 2020. Pour les nouveaux adhérents, la cotisation reste inchangée soit 15€.
- En cette période difficile, nous avons le plaisir de vous informer que les entraînements ont repris les lundis, mercredis, et vendredis, de 14h à 17h45, toujours en respectant la distanciation, le port du masque et que du gel hydro-alcoolique est à disposition.

Prenez bien soin de vous.

A bientôt.

Le président

A. Ferroudj



SOS P'tits Museaux

tel :02 37 37 28 97

email: sosptitsmuseaux@yahoo.com

Cette nouvelle association a pour buts

- de trapper les chats errants,
- de les faire stériliser et de les faire identifier.
- elle a ensuite pour mission soit de relâcher les chats à l'endroit où ils ont été capturés, de ce fait ils passent du statut de « chat errant » au statut de « chat libre ». Ce qui les rend légitimes. Les gens seront avertis de notre passage quelques jours avant afin de mettre leurs propres chats à l'abri pour qu'il n'y ait pas de malentendus. Ceci commencera dès lors que nous aurons le matériel nécessaire pour cette tâche.
- si les chats sont sociables ou s'il s'agit de chatons, l'association les fera adopter après qu'ils auront été identifiés et primo-vaccinés.

Pour mener notre mission à bien, nous avons besoin de vous tous.

- Nous avons besoin de **familles d'accueil** pour héberger un ou deux chats ou chatons s'ils sont en convalescence après stérilisation ou bien s'ils sont en attente d'adoption. Être famille d'accueil vous permet d'avoir un ou deux petits félins à la maison sans qu'il vous en coûte quoi que ce soit. Les frais vétérinaires si besoin, l'alimentation et les litières sont prises en charge par l'association.
- Tous dons de trappes pour petits animaux, nourriture, litière et autres aides matérielles seraient chaleureusement acceptés.

Si vous êtes intéressés par cette belle action, vous pouvez nous rejoindre :

Merci d'avance à tous les habitants de Bretoncelles et des communes avoisinantes

La présidente
Chantal Guilbert



L'amicale des sapeurs pompiers

Campagne Calendriers

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Bretoncelles tient à remercier chaleureusement tous les généreux donateurs qui ont pu nous soutenir lors de cette campagne. Grâce à une partie de leurs dons, nous avons acquis une salle de sport au sein de notre centre de secours.

Après une campagne calendrier, une campagne de recrutement...

Une caserne, des engins, une salle de sport, c'est bien Mais nous avons surtout besoin de POMPIERS !

Nous allons dans les jours et mois à venir entamer une campagne de recrutement, accompagnée d'une journée PORTE OUVERTE de notre centre de secours le dimanche 4 juillet 2021 si la situation sanitaire nous le permet.

Si vous aimez aider les autres, travailler en équipe, être dans le feu de l'action ! Il y a une place pour vous, n'hésitez plus et rejoignez-nous !

Pour vivre cette aventure avec nous, vous devez :

- Avoir entre 16 et 55 ans (60 ans pour les infirmiers et médecins).
- Résider légalement en France.
- Jouir de vos droits civiques.
- Être en situation régulière au regard du service national.
- Ne pas avoir de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions.
- Remplir les conditions d'aptitudes médicales et physiques.

Il ya une place pour vous ! N'hésitez plus !

Rejoignez-nous!

**Contactez le chef de centre par mail à :
chef.bretoncelles@sdis61.fr**

En attendant votre candidature, nous vous présentons nos 2 nouvelles recrues:

Sapeur de première classe François Delaroque

Âgé de 28 ans, François est marié et attend son premier enfant.



Originaire de Rémalard, il poursuit ses études de génie civil en région Parisienne pour accéder à une licence en gestion du patrimoine immobilier. En parallèle, il devient sapeur-pompier volontaire dans le département des Yvelines. Après un déménagement à Toulouse pour raisons professionnelles où il y reste pendant 3 ans, il décide de revenir aux sources et suit une formation dans la rénovation du bâtiment ancien. À la suite de sa formation, il devient Auto-entrepreneur dans ce domaine.

Grâce à sa formation de sapeur-pompier volontaire acquise dans les Yvelines, François est déjà actif dans nos rangs.

Nous lui souhaitons de bonnes interventions.

Sapeur de deuxième classe Brandon Cintrat

Âgé de 25 ans, Brandon est un futur marié et papa de 2 enfants âgés de 1 et 3 ans.



Originaire de Rémalard, il a obtenu 3 CAP (électricien / plombier / chauffagiste). Son apprentissage terminé, il travaille pendant sept ans auprès de deux patrons différents. Il décide ensuite de se mettre à son compte.

Depuis l'acceptation de son dossier de candidature par le Service d'incendie et de secours de l'Orne, il a pu commencer quelques formations notamment sur le secours d'urgence aux personnes (SUAP) ainsi que sur le lot de sauvetage et de protection contre les chutes (LSPCC).

Il peut donc d'ores et déjà "décaler"⁽¹⁾ en VSAV⁽²⁾.

Nous lui souhaitons une pleine réussite pour ses futures formations et de bonnes interventions parmi nous.

⁽¹⁾ Terme pompier désignant le fait de partir sur intervention.

⁽²⁾ Véhicule de secours et d'assistance aux victimes.

PAGE FACEBOOK DE L'AMICALE DES POMPIERS

Dimanche 21 février 2021 vers 11h00, vos sapeurs-pompiers ainsi que les sapeurs-pompiers de Rémalard se sont rejoints, accompagnés par quelques Bretoncellois, devant le centre de secours de Bretoncelles afin de réaliser un défi sportif. Le but de ce défi, sportivement lancé par les sapeurs-pompiers de Mauves sur Huisne était d'effectuer un "burpees" (une pompe puis un saut en l'air) sur la chanson de "The Police" à chaque fois que le prénom "Roxanne" était prononcé. A la suite d'un échauffement dans une ambiance bon enfant, suivi d'une première tentative, nous nous sommes aperçus que la caméra du drone n'avait pas enregistré notre défi dans son intégralité. Pour le plaisir de nos jambes et de nos bras, nous avons réalisé ce challenge une seconde fois...



Vous êtes déjà plus de 9 600 personnes à avoir visionné notre vidéo.

Pour la découvrir ou simplement la revoir, rendez-vous sur le
Facebook « Amicale Sapeurs-Pompiers Bretoncelles »

A très bientôt pour de nouvelles aventures.

Le président
Damien Dos Anjos



Boxe Thaïlandaise

Président : Thierry Ducheix

tel : 06 51 95 52 56

Le SMTC boxe Thaïlandaise de Bretoncelles rouvrira ses portes mi-septembre
si la situation sanitaire le permet.

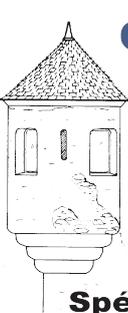


Photo pré-covid

Thierry Ducheix

En attendant la rentrée
plusieurs activités ont lieu en
extérieur,
dans le respect des gestes
barrières,
footing, cross training,
entraînement spécifique muay thaï.

Le club de boxe thaïlandaise
organise
chaque dimanche à 11h00
une sortie course
suivie
d'une séance de renforcement
musculaire.
Avis aux amateurs !!!!



Cabinet d'Architecture
21, rue de Boisard / Bellou sur Huisne
61110 REMALARD EN PERCHE
Tel : 02 33 25 78 02 Portable 06 82 39 14 43
Email : sebgarnier.archi@orange.fr

Sébastien GARNIER
Architecte DPLG

Spécialiste du Patrimoine Rural



Horticulteur & Pépiniériste

SARL

AUX FLEURS DE COULONGES

Plantes à offrir
Plants de légumes
Arbustes et fruitiers
Toutes compositions florales

Producteur - Vente au détail
Le Haut Morin - 61110 Coulonges-les-sablons
02 37 81 39 79

Créla **Phyto-épuration**
Bassins - Baignades naturelles
Aménagement & entretien jardins de toutes tailles




La Petite Forêt
61110 Bretoncelles
Tél : 06 28 34 90 50

Site web : www.crelo.fr
email : crelo.thomas.tissier@gmail.com



BRUNET CÉDRIC

maçonnerie, couverture, isolation
neuf et rénovation

Le moulin de Courvoisier
61110 Bretoncelles

tel: 02.37.29.27.58
port: 06.16.71.27.28
email: cedricbrunet0697@orange.fr

n°siret 44201714100015

RENOV'61



**TOUS TRAVAUX DE
RENOVATION DE
L'HABITAT**

CHEMINEES

La Rousselière
61110 BRETONCELLES

Téléphone : 02.33.25.91.66
Télécopie : 02.33.25.55.69

RC de l'Aigle B 409 888 179



L'Atelier d'Elisabeth
Restauration de céramique

Elisabeth Aliquet
27 La Booz 61110 Bretoncelles
06 15 98 84 52

atelisab@orange.fr
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>

Restaurant

Moulin de Basse-Roche
61110 Coudé-sur-Huisne

Tél. 02 33 25 26 14
Port. 06 88 09 51 17

@ marie.france.merel@hotmail.fr



ENCORE DES INCIVILITÉS !

Si nos amis de la race canine se montrent maintenant responsables, il n'en est pas de même de tous nos concitoyens.

Des bouteilles vides, masques sanitaires
et autres ordures
sont abandonnés sur la chaussée...

Ce manque de civilité est déplorable et inexcusable.

**S'il n'est le fait que d'une proportion infime des bretoncellois, il impacte
la qualité de vie de tous.**

Les agents et les autres habitants ne sont pas là pour courir après les indécents et pallier leur négligence.

**Ce manque élémentaire de savoir vivre
doit cesser.**

Dans le respect de tous, utilisons les poubelles mises à notre disposition.
Encore mieux, rapportons nos détritiques chez nous.

Pour rappel :
abandonner, jeter ou déverser
tout type de déchets sur la voie publique
est passible d'une amende forfaitaire de 135 euros majorable à 375 euros.

Tous ensemble, soyons fiers de notre village et veillons à ce qu'il reste propre.

Halte au bruit et respect du voisinage

Les heures de travaux bruyants sont fixées par arrêté préfectoral, à savoir :

- De 8h à 12h et de 14h à 19h 30 en semaine pour les particuliers.
- De 7h à 20h pour les professionnels.
- De 9h à 12h le samedi. et de 15h à 19h
- De 10h à 12h le dimanche.

Les travaux dits bruyants sont relatifs aux engins à moteur thermique utilisés à la tonte et au débroussaillage par exemple. Sont concernées également les perceuses, meuleuses etc.



LE BALISAGE des chemins de randonnées

Les bénévoles de BPN sont prêts, pour améliorer le balisage de l'ensemble des chemins de la commune. Ils contribuent à entretenir les sentiers et leurs environs immédiats, afin de permettre aux marcheurs de se déplacer sans craindre de se perdre.

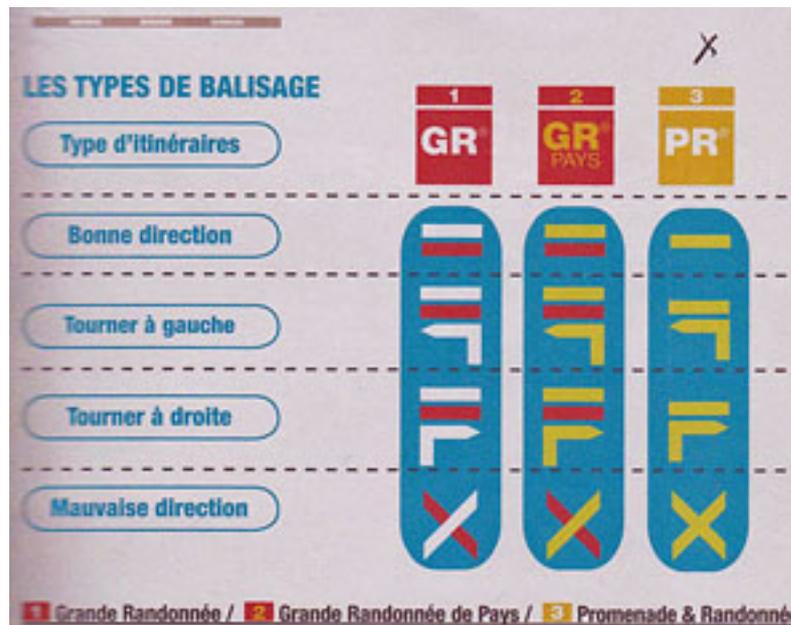
Voici l'équipe
que vous croiserez sûrement au
hasard d'un chemin



Le balisage est un ensemble de signes et symboles pour orienter les randonneurs.

Le marquage est effectué de manière discrète pour ne pas défigurer le paysage et dans le respect de la préservation de l'aspect naturel des sites.

Pour vous repérer, **ci-après les différents types de balisage** (source : fédération française de la randonnée pédestre). Les marquages PR sont peints en jaune. Ils sont présents à intervalles réguliers sur le sol, les arbres ou sur des poteaux.



Le Conseil de BPN : La randonnée pédestre est un sport complet.

**Elle permet de faire travailler le rythme cardiaque, l'endurance, le souffle, les jambes,
les fessiers, les abdos et les bras.**

Elle aère l'esprit tout en permettant de découvrir toutes les merveilles de la nature.

A faire sans modération !

Centre Local d'Information et de Coordination



Orne Est

**Au service des personnes
âgées et handicapées**

Le CLIC ORNE EST est un point d'**accueil**, d'**information**, de **conseil**, d'**orientation** et d'**accompagnement** pour les personnes âgées de **plus de 60 ans** et adultes en **situation de handicap**, leurs familles et les professionnels.

Il intervient **gratuitement** auprès des personnes sur le territoire Orne Est par **téléphone**, sur **rendez-vous** aux lieux de permanence (L'Aigle & Mortagne-au-Perche) ou directement **à domicile**.

L'ACCUEIL EST CONFIDENTIEL, NEUTRE ET PERSONNALISÉ.

Le CLIC ORNE EST a donc pour mission d'assurer aux personnes âgées et adultes en situation de handicap une **prise en charge globale**, de qualité, leur facilitant l'**accès aux droits** et améliorant leur quotidien.

Il organise également des **actions de prévention** en lien avec les caisses de retraite, les mutuelles, les associations... mais aussi des **actions de soutien aux aidants familiaux**.

Vous pouvez vous rendre sur le site internet www.clic-orne.com pour de plus amples informations et suivre nos actualités sur notre page facebook « [Clic de l'Orne](#) ».

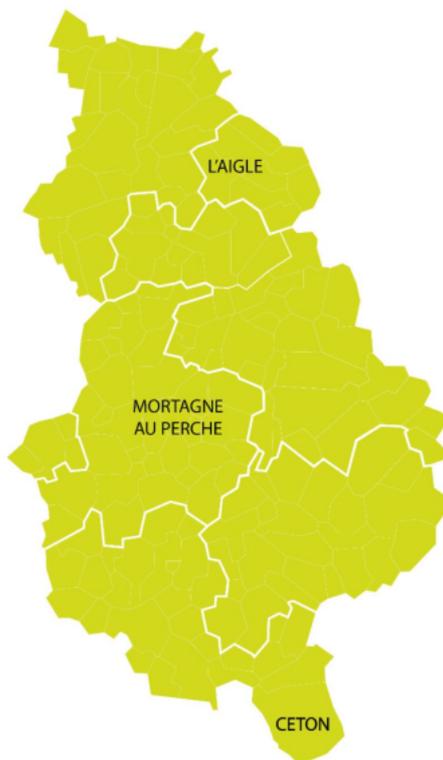
Les Coordinatrices du CLIC ORNE EST :

Marion DEGUY
L'AIGLE
02.33.24.67.28

Marine FOULON
MORTAGNE-AU-PERCHE
02.33.73.11.02



Morgan LAMBOLEY
Chargé de Prévention
06.73.36.72.84



Les communes de la CDC travaillent sur un projet de MOBILITÉS PARTAGÉES dans le Perche

Trois principaux chantiers sont en cours. Tous présentent une composante communication importante.

Chantier A :

Il se penche sur les petites distances, entre le domicile et le bourg, mobilité active ou douce :

Notamment les routes partagées entre piétons, 2 et 4 roues, location de VAE, cages à vélos sécurisées, réparation de cycles, etc.

Chantier B :

Il se penche sur les distances plus longues et / ou récurrentes :

Notamment l'organisation de l'auto-stop amélioré et du court-covoiturage, auto-partage de véhicules institutionnels, l'auto-partage de véhicules individuels, et le concours de bénévoles...

Ces solutions nécessitent :

- La construction de plateformes multimédia et interconnectées.
- Des réflexions en termes d'assurances, d'intéressement des bénévoles.
- Des réflexions sur les conditions à remplir pour l'instauration d'un climat de confiance entre les acteurs.

Chantier C :

Ce dernier se penche sur les Comités de partenaires, intégrant de droit les associations d'usagers et la création d'une association des « utilisateurs » ayant vocation à couvrir l'ensemble du grand Perche.

Pour porter le projet de mobilités partagées dans le Perche il est envisagé de créer une

Association : Perche Mobilités, ayant pour vocation de :

- **permettre aux habitants et acteurs territoriaux de faire remonter leurs besoins et attentes en solutions de mobilité,**
- **promouvoir le déploiement d'une offre diversifiée de services de mobilité,** en alternative à l'auto-solisme, afin de répondre aux enjeux environnementaux et sanitaires, de faciliter les mobilités et les solidarités interpersonnelles, de soutenir l'économie et renforcer l'attractivité du territoire.

Par une implication plus large des citoyens, notre proposition de plan d'actions ci-dessous s'appuie sur deux piliers :

1) la légitimité de l'Association sur son ancrage territorial :

- 1-1) en nous organisant pour faire connaître le projet associatif et en déployant une campagne de recrutement de nouveaux adhérents,
- 1-2) en suivant les décisions des élus en matière d'AOM,
- 1-3) en déterminant les vecteurs permettant aux habitants de faire remonter leurs besoins et attentes,
- 1-4) en nouant des relations avec les acteurs économiques, culturels et touristiques,

- 1-5) en participant aux Comités des Partenaires prévus à la Loi d'Orientation des Mobilités,

2) Le développement d'une expertise collective sur les solutions de mobilités existantes :

- 2-1) en constituant plusieurs équipes d'investigation, en commençant par les sources déjà connues dans les 4 départements et au delà,
- 2-2) en agrégeant par grands thèmes transversaux (petites distances, moyennes distances ou parcours récurrents) les informations collectées, avec des tableaux comparatifs et un inventaire des **Bonnes pratiques**.

Le conseil municipal de Bretoncelles, dans sa séance du 26 février 2020 a considéré que la compétence mobilité devait se faire au plus près des habitants.

Le conseil communautaire, lors de sa prochaine réunion, votera sur le principe de prendre ou pas la compétence mobilité, sachant que cette décision doit être prise avant le 31 mars par la Communauté de communes (CdC),

Les communes devront ensuite voter les nouveaux statuts de la CdC avant le 30 juin.

La commune de Bretoncelles n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour la période allant de mars à décembre 2019.

Suite à la demande de plusieurs habitants, la préfecture vient de nous faire connaître que : l'arrêté ministériel du 9 mars 2021 portant sur l'état de catastrophe naturelle suite « à des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols » est paru au journal officiel ce 28 mars 2021 et qu'il **ne leur donne pas gain de cause**.

Vous pouvez le consulter sur le site

www.legifrance

aux références suivantes :

- JORF 75.
- NOR : INTE2107266A.

Bretoncelles y figure dans la liste des "communes non reconnues". **Annexe II.**

Une nouvelle demande a été déposée pour l'année 2020. Le dossier devrait être étudié par le ministère en mai.

Pluviométrie

Année / Mois	2020		2021	
	2020	2021	2020	2021
janvier	81,30	129,00	71	133
février	115,70	56,00	96	43
mars	73,40	41,00	64	42
	Moulin de Thivaux		La Gilardièrre	

Ces relevés sont effectués par

M. Huchon
et M. Moreau.

Pour en savoir plus :
www.agriculture-durable61.com

Le Marché de Bretoncelles



A compter du 1er mai
Produits du Terroir

Le samedi
matin
9h - 13h



**Le retour du
marché
de
producteurs locaux**

**place de l'église
dans une zone
sécurisée**



Cette année

pour participer
au concours
de maisons fleuries,
au village,
comme dans les hameaux
et à la campagne,

**il faut s'inscrire
auprès de la mairie**

Nouveau :

un centre d'examen agréé
"OBJECTIF CODE"
dans notre village
au Contrôle Technique.

Moulin de Haute Planche

Typographie, sérigraphie, lithographie...

Les travaux d'installation d'un atelier battent leur plein
au moulin de Haute Planche !

L'association Z.Y.X

- éditions & imprimerie -

a hâte de pouvoir vous inviter à partager ces techniques ;

Suite au prochain numéro...



6 Pierres Paysagères
Sylvain Sagot

06 43 15 89 73

www.6pierrespaysageres.fr

Conception de Jardins
Aménagement allées
cours et jardins
Maçonnerie Paysagère
Aménagement en Bois
Clôture - Terrassement
Entretien de Parcs et Jardins



**JOUR
& NUIT**

**AMBULANCES
Charles**

Installation de téléassistance

50 avenue de Paris
28400 MARGON

02 37 52 15 58

contact@ambulances-charles.fr

www.ambulances-charles.fr



Liaison SAMU

**depuis 40 ans
à votre service**

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance



Taxis 9 places

PAYSAGES

JULIEN & LEGAULT



- créations
- entretien
- clôtures
- élagage
- espaces verts

Qualification : P110

Agence de l'Orne

Boisard
BP 27

61110 BELLOU SUR HUISNE

Tél. : 02 33 73 48 54

Agence de l'Eure et Loir

52 Avenue du Thymerais
BP 51

28240 LA LOUPE

Tél. : 02 37 81 05 38

Agence de la Sarthe

1 Rue du Bois du Frou
ZA Maine Eco Park - BP 11

72170 MARESCHE

Tel. : 02 43 33 93 49

MATFER



MAGASIN D'USINE

MATFER

Le matériel professionnel à prix d'usine !

Retrouvez le catalogue et les actualités du magasin d'usine sur

www.matfer-magasinusine.com

Ustensiles - Vaisselle - Articles éphémères - Poêles
Casseroles - Moules à pâtisserie

Horaires magasin

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
14h-17h

Mercredi :
10h-12h 30 / 14h-17h

Samedi :
10h-12h 30



Longny-au-Perche

ZI Les Réhardières - Route de L'Aigle - 61290 Longny-au-Perche - 02.33.85.38.02

Le magasin d'usine MATFER, c'est aussi 2 BRADERIES ANNUELLES :
une au printemps et une en hiver.

Retrouvez toutes les informations sur nos manifestations et nos promotions sur notre site internet.

Annuaire de la commune

Mairie ☎ 02 37 37 23 27 Fax : 02 37 37 21 32

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30

Courriel : mairiebrettonnelles@orange.fr

Agence postale : 02 37 52 31 72

Communauté de Communes Coeur du Perche ☎ 02 33 25 44 85

École élémentaire ☎ 02 37 37 28 67

Directrice : **Madame Nathalie LIGER**

Cantine ☎ 02 37 37 21 08

Blog : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole-brettonnelles/index.php/>

Ramassage des ordures ménagères :

le vendredi matin dans le bourg

(sauf les 1er mai, Noël et jour de l'an)

Déchetterie à Rémalard

☎ 02 33 83 07 43

Eau

Brettonnelles : mairie * **Chantal Bâcle** : ☎ 06 29 52 88 57

Le Pas-St-L'Homer : * **Olivier Boulay** : ☎ 02 33 25 45 32

EDF ☎ 08 10 33 30 61

Gendarmerie ☎ 17

* Rémalard : lu. : 8h à 12h - me. et ve. : 14h à 19h

* Longny-au-Perche : tlj. ; 8h à 12h & 14h à 19h

Pompiers ☎ 18 (à partir d'un portable : 112)

SAMU ☎ 15

Médecin (Cour arrière de la mairie, 24 rue Lucien-David)

Dr Veronica RICO ☎ 02 37 37 20 08

ou par message oral ou SMS au 06 41 41 00 39

Consultations uniquement sur rendez-vous depuis le début de la crise sanitaire.

Masseur-kinésithérapeute (derrière la mairie)

Léa DEBRAY (leadebray@live.fr) et **Aurélien LEWALTER**

☎ 02 37 37 90 41 et 07 55 66 29 17.

Horaires : lu., me., je. : 9h à 12h30 - ma. ve. : 14h à 18h

Osthéopathe (derrière la mairie)

Marine GERMOND ☎ 07 84 97 02 55

Horaires du cabinet : lu., ve. : 9h à 20h et sa. : 9h à 12h

Pharmacie : Lu., ma., je., ve. : 9h à 12h30 & 14h à 19h. Mer., sa. : 9h à 12h30. Fermé le dimanche.

M. HÉDOUIN ☎ 02 37 37 20 38

Infirmières ☎ 02 33 83 62 62.

Maison de retraite ☎ 02 37 37 20 92

CPAM permanence à Mortagne-au-Perche au centre hospitalier, 9 rue de Longny, mercredi de 9 à 12h45 et 14 à 16h.

Assistante sociale ☎ 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez-vous les 1ers et 3èmes mardis de 9h15 à 12h.

Ambulances

Ambulances Malnuit, Rémalard ☎ 02 33 83 56 56

Ambulances Charles, Margon ☎ 02 37 52 15 58

Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou :

1 avenue de l'Europe ☎ 02 37 53 75 75

Taxis, TAP (transport assis professionnalisé) :

Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) ☎ 02 37 37 48 67

UNA (union nationale de l'aide) Pays du Perche :

☎ 02 33 85 30 50

ADMR (aide à domicile en milieu rural) :

☎ 02 33 83 72 10

Vétérinaires ☎ 02 33 83 65 65

Marchés : jeudi et samedi matin.

Agence postale communale : ☎ 02 37 52 31 72

du lundi au samedi, de 9h à 12h30,

dans les locaux de la mairie.

Espace Culturel Abbé Fret & Médiathèque

☎ 02 37 37 25 27 ou biblio@brettonnelles.fr

ma., je. : 9h à 12h - me., sa. : 9h à 12h & 14h à 18h.

Crédit Agricole ☎ 08 25 84 04 55

ma., me., ve. et sa : 9h à 12h30.

je. : 9h à 12h15.

Uniquement sur RV l'après-midi.

Notaire

Étude Bellemère ☎ 02 37 37 20 02

Fax : 02 37 37 26 32

Paroisse catholique

<https://www.paroissesperchesud.fr/spip.php?rubrique3>

Renseignements ☎ 02 37 37 21 45

Mission locale ☎ 02 33 83 09 42 (La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes 16 - 25 ans).

Annuaire des associations

AAPPMA HVDH (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Haute Vallée de l'Huisne) : ☎ 06 79 12 27 04
Michel MOULIN, michel-andre.moulin@laposte.net

ABEL (Association paroissiale Bretoncelloise d'Éducation & Loisirs) :
Rémy TAFOIRY, 2 rue de la Passerelle, Bretoncelles,
☎ 02 37 37 21 45

ACPG (Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre) :
Pascal GEORGES, aacpg.bretoncelles@gmail.com
www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html

ADI (Association pour la Diffusion de l'Information) :
Nelly SLATER, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27
& mairiebretoncelles@orange.fr

Amicale des Pompiers : Damien DOS ANJOS,
Mairie de Bretoncelles ☎ 06 21 21 66 71
amicale.sp_bretoncelles@yahoo.fr

APE (Association des Parents d'Élèves) : Laetitia FARDOIT,
ape.bretoncelles@hotmail.com

Association des Galas de danse (*danse contemporaine, classique et jazz avec le soutien de la CdC du Perche rémalardais*) : Morgane BASTARAUD
☎ 06 72 85 79 48 morganebasta@hotmail.com

Au Clair de Lune (École de musique associative) :
Valentin AKRICHE, Chemin d'Arrondeau ☎ 06 73 91 09 34,
Auclairdelune.asso@gmail.com et www.facebook.com/
Asso.AuClairDeLune

Badminton Club Bretoncellois : Arnaud RITZ,
☎ 06 51 24 74 33 & bcb61.free.fr

Bille de Clown : Émilie COURTOIS, Mairie de
Bretoncelles, ☎ 06 83 40 12 63 (Yoga, Aïkido, Chant,...)

Boules Bretoncelloises : André Ferroudj, 4 Boncour
Sablons sur Huisne. ☎ 09 67 83 29 58

Boxe thaïlandaise : Thierry DUCHEIX ☎ 06 51 95 52 56

Bretoncelles Patrimoine et Nature (BPN) :
www.bretoncelles-patrimoine-nature.fr
☎ 06 87 41 02 44

Club de Loisirs : Bernadette CHEVÉE,
☎ 06 75 52 00 67 & clubdeloisirsbretoncelles.fr

Échollines (Chorale) : cpr.echollines@orange.fr
Hilary DRIVER (Présidente) ☎ 06 89 54 24 79 et
Bernadette BUQUET (Chef de chœur) ☎ 06 08 12 16 24

Étriers Bretoncelles : Marie-Laure DUBOIS TOSO,
1 Montras, etrierbretoncelles@gmail.com, ☎ 06 79 21
64 08

Hautes Planches (Fanfare de) : (pour l'instant,
fanfare...
mais d'autres activités à suivre prochainement !)
3 lieu dit Haute Planche ☎ 02 18 00 15 48

Football Club Espoir du Perche (enfants et jeunes) :
Laurent DALIDET ☎ 06 66 74 21 40

GV - GFB (Gymnastique Volontaire - Groupe
Folklorique Bretoncellois) :
Brigitte MARTIN, ☎ 06 70 05 13 75 et
Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 &
bretoncelles.fr

Gymnastique d'Entretien : Nadine Boyer.
1 rue du mont Harou. Moutiers au Perche.
☎ 02 33 25 83 40

Halem Théâtre : Marie Florence Duprieux, Mairie de
Bretoncelles, ☎ 06 60 15 39 30 ou 02 37 37 23 27
ou halemtheatre@gmail.com

Livres au Perche : Donatella THÉZÉ, 32 rue Jules-
Lemaître ☎ 02 37 37 28 14, tanguygarric@free.fr

Pèlerine (La) : Béatrice LANNUZEL, EHPAD, 40
résidence Les Grands Prés ☎ 02 37 37 20 92

Pongistes Cœur du Perche : Daniel SECRÉTAIN,
La Baudorière, La Madeleine-Bouvet ☎ 02 33 25 06 72.
famille.secretain@orange.fr

Pousses solidaire (Les) : Gaëlle Desgortes
☎ 07 86 84 71 38 ou lespoussessolidaires@mailo.com

Plumes & Talents : Chantal GUILBERT
☎ 06 07 79 76 89 & labelouette@yahoo.fr

Radio 61110 : https://radio61110.blogspot.com &
radio61110@gmail.com

Tae kwon do «Les Perchés du Art'Tae» :
Secrétariat & info ☎ 06 67 03 90 89,
lesperchesduart.tae@gmail.com

SOS P'tits Museaux
☎ 02 37 37 28 97
sosptitsmuseaux@yahoo.com

Dates à retenir

Prochains Conseils Municipaux

Vendredi 28 mai 2021 à 19 h.
 Vendredi 9 juillet 2021 à 19 h.
 Vendredi 10 septembre 2021 à 19 h.
 vendredi 22 octobre 2021 à 19 h.

Permanence des élus

Afin de favoriser le dialogue et répondre à vos questions

Monsieur le Maire

reçoit sur rendez-vous tous les lundis, mardis, jeudis,
 vendredis et samedis

(ou sans rendez-vous si disponible)

de 10 h à 12 h..

Chantal Bâcle, Annick Haye, Michel Lemonnier
 vous accueilleront sans rendez-vous, respectivement
 les mercredis, vendredis et samedis
 de 10 h à 12 h.

Dates à retenir

ÉLECTIONS CANTONALES ET RÉGIONALES

LES DIMANCHES 20 ET 27 JUIN

Vu la crise sanitaire il est impossible à ce jour de
 prévoir des manifestations.

Veuillez bien consulter

PanneauPocket

ou Facebook

ou la mairie

Pour des informations de dernières minutes.

Solution des mots croisés

p 18.

Réunion du Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.)

tous les mois

Se renseigner à la Communauté de Communes

02 33 25 44 85

Un site dédié tout particulièrement aux familles :

Communauté de communes Coeur du Perche

Service Jeunesse

Zone d'activités Saint-Marc Ouest

61110 Rémalard-en-Perche

Mail : jeunesse@coeurduperche.fr Tel : 02 33 25 44 85

<https://jeunesse.coeurduperche.com>

Per'Chouette

Maison de la petite enfance

2 rue Gustave Le Corre

61110 Sablons-Sur-Huisne

Tél : 06 74 29 22 32

maisondelenfance@people-and-baby.com

Possibilité d'accueil des moins de 3 ans

du lundi au vendredi de 7 h30 à 18 h30.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	P	R	I	N	T	A	N	I	E	R
2	E	U	T	H	A	N	A	S	I	E
3	R	E	A		I		I	O	D	E
4	F	E	L	E	E		N	E	E	S
5	E	S	I	M		O		T	R	
6	C		Q	U	A	R	T	E		F
7	T	R	U	E	L	L	E	S		R
8	I	D	E		E		N		S	I
9	O	A	S	I	S		D	R	U	G
10	N			N	E	G	U	N	D	O

Horaires SNCF (jusqu'au 12 juillet 2021)

Il y a des travaux partout... tout le temps !

Pour celles et ceux qui le peuvent, nous vous invitons à consulter le site

<https://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire>

Fiche horaire Paris - Versailles - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans... et retour :

https://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/centre_val_de_loire/3_tcm56-129164_tcm56-227899.pdf

Paris Montparnasse – Chartres – Nogent le Rotrou – Le Mans

<i>jours de circulation</i>	L à V	L à V	L à V	S	Q*	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
Paris		05:33	07:09	06:36	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
Versailles		05:46	07:25	06:52	11:22	15:22	16:25	16:40	17:40	18:25	18:40
Chartres (A)		06:42	08:24	07:37	12:07	16:08	17:24	17:27	18:27	19:24	19:27
Chartres (D)	06:23	06:48	08:29	08:29	12:29	16:32	17:29	17:29	18:29	19:29	19:29
La Loupe	06:44	07:18	09:01	09:02	13:02	17:04	18:02	18:02	19:02	20:01	20:02
Bretoncelles	06:52	07:25	09:09	09:10	13:10	17:12	18:10	18:10	19:10	20:09	20:10
Condé sur huisne	06:58	07:31	09:15	09:16	13:16	17:18	18:16	18:16	19:16	20:16	20:16
Nogent le Rotrou (A)	07:03	07:36	09:22	09:22	13:22	17:24	18:22	18:22	19:22	20:22	20:22
Nogent le Rotrou (D)	07:04	07:37	10:44	10:44		17:57	18:25	18:25	19:44	20:44	20:47
Le Mans	07:45	08:24	11:22	11:22		18:48	19:17	19:16	20:22	21:23	21:28

Le Mans – Nogent le Rotrou – Chartres – Paris Montparnasse

<i>jours de circulation</i>	L à V	L à V	S	L à V	Q*	Q*	L à V	L à V	Q*		
Le Mans	03:38	06:01		06:40		12:40	15:35	16:40	17:38		
Nogent le Rotrou (A)	04:14	06:31		07:30		13:32	16:11	17:36	18:14		
Nogent le Rotrou (D)	05:37	06:37	06:37	07:31	08:37	13:34	16:37	17:37	18:40		
Condé sur huisne	05:43	06:44	06:43	07:38	08:43	13:40	16:43	17:43	18:46		
Bretoncelles	05:49	06:50	06:49	07:45	08:49	13:46	16:50	17:50	18:52		
La Loupe	05:58	06:59	06:58	07:55	08:58	13:58	16:58	17:58	19:00		
Chartres (A)	06:30	07:30	07:30	08:30	09:30	14:23	17:30	18:30	19:30		
Chartres (D)	06:32	07:32	07:36	08:34	09:35	14:52	17:35	18:36	19:35		
Versailles	07:24	08:24	08:38	09:25	10:37	15:41	18:38		20:38		
Paris	07:35	08:35	08:50	09:35	10:50	15:53	18:50	19:44	20:50		

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme Aubry Line

5 la Malardière
06 77 95 97 33

Mme Marchand Hélène

1 Clos des Brissetières
02 37 37 26 66

Mme Finet Nabila

6 résidence la Pezassière
02 37 37 29 09

Mme Pichois Evelyne

4 résidence de la Corbionne
02 37 37 24 04

Mme Gontier Betty

3 rue de la Passerelle
02 18 00 60 95 / 06 04 48 53 44

Mme Ritz Stéphanie

7 Jonville
06 49 95 76 33

Mme Léger Séverine

Plaisance
02 37 37 24 55

Mme Riva Annick

2 rue Roger-Calbris
02 37 37 27 94

Coiffure Nacrée
Homme / Femme / Enfant
Tél. 02 37 37 24 10
4, place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles

ALG
DISTRIBUTION

TRANSPORTS & DEMENAGEMENTS

Camion 20 m3 avec hayon

Transport de vos achats encombrants
Déménagement dans toute la France
Liaison quotidienne sur la Région Parisienne

Tél: 0611315108 Mail: algdistribution61@gmail.com
BRETONCELLES

TAXI CAILLON
À votre disposition 24/24 et 7/7

Nous sommes à votre disposition pour vous conduire vers tous types d'établissements, en vous accompagnant dans les démarches administratives.
Contactez nous au 02.37.52.09.39 ou 06.74.92.37.16

LES FLAVEURS DU PERCHE

Boulangerie Pâtisserie



- Baguette du Perche
- Fleurysette
- Pains spéciaux
- Produits maisons (Macarons, chocolat, glace, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE
1, rue Gareau 61110 Bretoncelles tél : 02 37 37 22 77

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE

MENUISERIE A.R.P. EBENISTERIE

Pascal ODILLARD

Z.A. Saint-Marc - 61110 DORCEAU
Tél : 02 33 83 28 59 - Fax : 02 33 83 28 69
Site internet : www.arpatrimoine.com
Email : a.r.patrimoine@wanadoo.fr



Entretien THOMAS Parcs & Jardins Christophe

La Jolivière
61110 CONDEAU

LIGNE DIRECTE **02 33 73 38 23**



SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE

Sébastien PIGEON
Responsable du centre

**CONTROLE TECHNIQUE
BRETONCELLOIS**

4 ZONE ARTISANALE DE LA
CROIX DES CHENES
61110 BRETONCELLES

Tél : 02 37 37 24 20
www.bretoncelles.securitest.fr



Entreprise indépendante affiliée au réseau Sécuritest, membre du groupe SGS.

EN VRAI, PLUS ON SE PARLE, MIEUX ON SE COMPREND.

Être mutualiste,
c'est agir au contact
de nos 3,5 millions
de sociétaires,
sur le terrain.



groupama.fr |  Groupama Centre Manche

Prévoyance | Auto | Habitation | Santé

 Votre nouvelle agence de Rémalard 61110 - Zac de Sain Marc Dorceau - Tél. : 02.33.73.73.55

 N°Cristal 09 69 36 10 11*
APPEL NON SURTAXE

 **Groupama**
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

Groupama Centre Manche
Capital de 100 millions de euros. Agence de Rémalard et de Sain Marc Dorceau - 100 rue de la République - 61110 Rémalard - Tél. : 02 33 73 73 55 - groupama@groupama.fr
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région de la Normandie - 100 rue de la République - 61110 Rémalard - Tél. : 02 33 73 73 55 - www.groupama.fr
N° de déclaration de la Direction des Services Régionaux de la Normandie - 100 rue de la République - 61110 Rémalard - Tél. : 02 33 73 73 55 - www.groupama.fr

SARL BEATRIX



Maçonnerie Couverture Restauration Plâtre Aménagement de combles Pose fenêtres PVC Carrelage

Le Petit Boulay - 61110 DORCEAU
Tél. 06 33 73 65 16

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGE
TIREAU-PITEL
RGE
QUALIBAT
UNION DES ENTREPRENEURS ENR

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : **02 37 37 21 86** Port. : **06 19 60 51 81**
Web : <http://www.tireau-pitel.com>

Chauffage toutes énergies (qualigaz - qualifioul)
Plomberie - Sanitaire
Electricité
Climatisation - Ventilation
Dépannages - Services Après vente
Pompes à chaleur QualiPAC
Alarme
Portail Electrique
Domotique

**LE CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE
VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS.**

RÉMALARD

28, place du Général de Gaulle
61110 Rémalard
Tél : 02 33 81 54 18

BRETONCELLES

21, place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles
Tél : 02 33 81 57 83



NORMANDIE
Toute une banque
pour vous

CAISSERÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 15 Esplanade Brillaud-de-Lajardière, CS 25014, 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 824 910. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 022 869.



*Garde d'animaux
Visites à domicile*

in Compagnie de Sophie
Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64
encompagniedesophie@orange.fr
N° Siret : 533 457 800 00019

AMBULANCES MALNUIT s.a.s

32 Véhicules et 41 Années d'Expérience à votre service !

TAXI - AMBULANCES - V.S.L.

**POUR TOUS
TRANSPORTS :**

*Transports Urgents,
Liaison SAMU,
Médecins Traitants*



N° d'agrément : 61/02

TAXI :

*Aéroports,
Gares, etc.*

46 personnes à votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité

Contactez-nous pour tous renseignements - 61110 RÉMALARD - Tél. 02 33 83 56 56

G^M SARL CHALLIER

13, rue Lucien David
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation
Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15

GARAGE GESLAIN

AD

EXPERT



Réparation toutes marques
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises
Location - Vente et réparation
Matériels Espaces Verts

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES
Fax : 02 37 37 27 37

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissetières
61110 Bretoncelles
TEL : 02 37 37 26 66



IMPRIM 28

et la couleur prend forme !

Création et mise en page de vos documents
Impression offset et numérique, façonnage
Grand format sur bâche, adhésif,...

imprimvingthuit

11 rue de la Fuye | 28400 Nogent-le-Rotrou
contact@imprim28.fr | www.imprim28.fr | Tél. 02 37 52 59 18 | Fax 02 37 52 79 36